VILLE DE GENÈVE

Ville de Genève
Département de la culture et du sport

Audition du 2 septembre 2013

PR-1028 (24.06.2013) Proposition du Conseil administratif du 22 mai 2013 en vue de l'approbation du budget de la saison 2013-2014 du Grand Théâtre de Genève.

Conseil municipal
Commission des arts et de la culture

III. Processus et Feuille de route

Convergences sur les options stratégiques:

1) Motion M-940: «pour une réelle autonomie du GTG» du 27 septembre 2010. Amendement et vote à la Comfin. OdJ du CM.
2) Décisions du CA du 25 avril 2012
3) Décisions du Conseil de fondation du 22 juin 2012

- Financement de l'institution
- Gouvernance
- Statut du personnel

Processus menés

Mise en œuvre des options stratégiques retenues par le CA via 3 processus:

1) Etude comparative et prospective
2) Loi cantonale sur la culture
3) Travaux de rénovation et d'agrandissement

1. Etude comparative et prospective sur le GTG

- Mandataires : Ville de Genève,Canton, ACG et Cercle du GTG : CHF 20’000.- chacun.
- Groupe d’accompagnement : représentants de la Ville, du Canton, de l’ACG, de la Fondation du GTG, du Cercle du GTG + 2 experts de l’opéra.
- Coût : CHF 85’000.-.
- Résultats finaux attendus pour novembre 2013.

- PARTIE I: Comparaison avec les opéras de Zurich, Bruxelles et Barcelone: structure artistique, dimension pédagogique, relations avec les partenaires régionaux et internationaux, dimension financière, relations entre l’opéra et l’orchestre.
- PARTIE II: Etude prospective : recommandations.

2. Loi cantonale sur la culture (loi C3 05)

- **12 juin 2012 :** Déclaration d'intention C. Beer (DIP) - S. Kanaan (DCS).
- **Nov. 2012 – mai 2013 :** Groupes de travail DIP-DCS et rédaction de documents pour le Conseil administratif et le Conseil d'Etat.
- **16 mai 2013 :** Acceptation de la loi sur la culture par le Grand Conseil.
- **5 juin 2013 :** Adoption par le CA et le CE des documents rédigés conjointement par le DIP et le DCS comme base de travail pour les négociations à venir + création d'une délégation conjointe CA-CE.
- **Juin 2013 :** Discussions de la délégation conjointe CA-CE.
- **Prochaine étape:** signature d'une déclaration conjointe CA-CE concernant la mise en œuvre de la loi cantonale sur la culture.

3. Travaux de rénovation et d’agrandissement

- PR-849 (12 octobre 2011): crédit d’étude
- PR-1007 (14 novembre 2012): crédit d'étude complémentaire
- Arbitrage du CA (décembre 2012): report du début des travaux de 2 ans, soit à partir de 2017
- Motion M-1060 (votée le 16 janvier 2013): exigence de revenir à la planification initiale, soit à 2015
- Autorisation de construire déposée en mai 2013
- Dépôt de la PR du crédit de réalisation en automne 2013
- Enjeux liés aux 2 saisons hors les murs:
  - Délocalisation du GTG
  - Programmation Hors murs

Feuille de route

- **Fin 2013:** Présentation des résultats de l'étude comparative et prospective à la CARTS
- **Début 2014:** Création d'un groupe de pilotage pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude
- **Courant 2014:** Discussions avec l'ACG et le Canton sur le financement et la gouvernance du GTG
- **Courant 2015:** Négociations sur la gouvernance et sur l'unification des statuts du personnel
- **Juillet 2015- juin 2017:** Début des travaux et 2 saisons hors murs

→ **Objectif Septembre 2017:** réouverture du GTG: nouveau théâtre, nouveau mode de financement, nouvelle gouvernance et unification des statuts du personnel.